

# DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

**S I E D 70**

**Syndicat intercommunal d'énergie  
du département de la Haute-Saône**

**SEANCE DU 19 MARS 2025**

Nombre de membres afférents au Bureau syndical : 17

Nombre de membres en exercice : 17

Date de convocation et d'affichage : 21 février 2025

**PRESENTS : (12 membres)**

Mesdames Marie BRETON, Viviane CARSANA, Virginie LUTHRINGER, Messieurs Jean-Marc JAVAUX, Pascal GAVAZZI, Philippe COMBROUSSE, André GAUTHIER, Daniel NOURRY, Yves PELLETIER, André MARTHEY, Denis DAGOT, Jean-Luc BRULE.

**ABSENT EXCUSÉ : (1 membre)**

Monsieur Ludovic TABIS.

**À DONNÉ POUVOIR : (1 pouvoir)**

Monsieur Ludovic TABIS à Monsieur Jean-Marc JAVAUX.

**VOTE :**

Votants : 13 ; pour : 13 ; contre : 0 ; abstention ou nul : 0.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur Daniel NOURRY.

## DELIBERATION N°1

**OBJET : Programmation travaux 2025 - 2ème partie**

Monsieur le Président présente les propositions de travaux annexées à la présente délibération.

Il précise que le tableau ci-dessous découle des engagements financiers prévus au projet de budget primitif 2025, et des travaux proposés à la programmation dans le cadre de la présente délibération.

SITUATION AU 19/03/2025 DE LA PROGRAMMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX DE L'ANNEE 2025							
Programmes	TRAVAUX	Montant global HTVA avec FIMO des travaux du programme	Montant HTVA des travaux validés le 15/01/2025	Montant HTVA des travaux proposés le 19/03/2025	Montant HTVA de programmation 2025 disponible		Travaux en attente de programmation
<b>TRAVAUX SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE</b>							
FACE	tranche A/B : renforcement	1 660 000 €	1 245 345 €	0 €	414 655 €	24,98%	1 584 360 €
	tranche A/B : extension	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00%	- €
	tranche S : sécurisation fils BT nus	830 000 €	844 525 €	0 €	-14 525 €	-1,75%	- €
	tranche C : aménagement esthétique	1 000 000 €	1 864 940 €	0 €	5 060 €	0,51%	223 950 €
SDPE	aménagement esthétique A8	870 000 €					
	aménagement esthétique hors A8 et FACE	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00%	- €
	Suppression de cabines hautes	60 000 €	60 225 €	0 €	-225 €	0,00%	- €
	renforcement et sécurisation hors FACE	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00%	- €
	extension avec PCT (sans R2 dans 2 ans)	1 615 000 €	284 030 €	820 870 €	510 100 €	31,59%	- €
	extension hors PCT (avec R2 dans 2 ans)	755 000 €	11 315 €	51 840 €	691 845 €	91,64%	- €
<b>Totaux des travaux sur le réseau d'électricité</b>		<b>6 790 000 €</b>	<b>4 310 380 €</b>	<b>872 710 €</b>	<b>1 606 910 €</b>	<b>23,67%</b>	<b>1 808 310 €</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 31/03/2025

Application agréée E-legalite.com

Programmes	TRAVAUX	Montant global HTVA sans FMO des travaux du programme	Montant HTVA des travaux validés le 15/01/2025	Montant HTVA des travaux proposés le 19/03/2025	Montant HTVA de programmation 2025 disponible	Travaux en attente de programmation
<b>INVESTISSEMENTS SOUS MANDAT : Autres programmes syndicaux :</b>						
S <sub>ep</sub>	Eclairage public : optimisation	2 441 850 €	En attente Appel à projets 2025		2 441 850 €	128 910 €
	Eclairage public	750 000 €	578 450 €	167 730 €	3 820 €	48 000 €
S <sub>ect</sub>	Génie civil communications électroniques	750 000 €	458 415 €	22 650 €	288 935 €	52 530 €
	<b>Totaux des travaux réalisés pour le compte de tiers</b>	<b>3 941 850 €</b>	<b>1 036 865 €</b>	<b>190 380 €</b>	<b>2 714 605 €</b>	<b>229 440 €</b>
<b>Travaux d'éclairage public dont les communes conservent la maîtrise d'ouvrage</b>		<b>Montant global de la participation du SIED 70</b>	<b>Montant HTVA des travaux validés le 15/01/2025</b>	<b>Montant HTVA des travaux proposés le 19/03/2025</b>	<b>Montant HTVA de programmation 2025 disponible</b>	<b>Travaux en attente de programmation</b>
Participation du SIED 70		150 000 €	480 €	677 €	148 843 €	43 532 €

Le Bureau entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) **ADOPTÉ** les listes de travaux annexées à la présente délibération.
- 2) **CHARGE** Monsieur le Président de signer tous les documents concernant la réalisation de ces travaux.

*P J : Listes de travaux*

*Pour extrait conforme,*

*Le Président,*



*Jean-Marc JAVAUX*

REÇU EN PREFECTURE

le 31/03/2025

Application agréée E-legalite.com